

## **Organisation et structuration de la chasse.**

Gestion des prélèvements : Les fédérations organisent la gestion et l'encadrement des prélèvements des espèces gibier et participent activement à l'aménagement et à la sauvegarde de leurs habitats.

Gestion des territoires : à l'échelon communal, les fédérations rassemblent des territoires au sein d'associations (communales, privées, Association Communale de Chasse Agréée. (A.C.C.A) ),

- à l'échelon intercommunal, les fédérations encouragent la création de groupements d'intérêt cynégétique (GIC) ; vastes territoires sur lesquels se pratique une gestion concertée du gibier entre détenteurs de droits de chasse.

## **Formation et information des chasseurs et du grand public.**

### Formation initiale, formation permanente du chasseur...

- préparation théorique et pratique à l'examen du permis de chasser ;
- formation continue des responsables de la chasse, des gardes particuliers, des piégeurs agréés...

### Information du grand public :

- organisation de réunions d'information et de formations (conférences, films, expositions...)
- diffusion de bulletins de liaison et autres publications diverses sur la chasse, la faune sauvage, la nature, ...
- intervention en milieu scolaire.

## **Mission d'agence technique au service de la faune sauvage.**

### Protection et gestion de la faune.

Les fédérations réalisent des études, collectent des observations et participent financièrement à des travaux de recherche scientifique pour la protection :

- des espèces sédentaires et migratrices ;
- des espèces en compétition avec d'autres ou avec des activités humaines et qui exigent une régulation.

### Aménagement et gestion des milieux .

Les fédérations :

- subventionnent des aménagements ;
  - acquièrent des territoires ;
  - créent et aménagent des réserves (où la chasse est interdite) ;
  - participent à la prévention des incendies de forêts ;
  - collaborent avec le monde agricole et forestier pour la sauvegarde et la création d'habitats favorables à la faune sauvage ;
- sauvent des zones humides menacées.

## **Mission de protection de la nature.**

### Les fédérations interviennent...

... dans toute modification ou atteinte à l'environnement :

- participation aux décisions en matière d'aménagement et de mise en valeur de l'espace naturel ;
- proposition de solutions dans le cadre de la lutte contre les effets négatifs de la déprise agricole ;
- participation à des programmes de mise en valeur des jachères en faveur de la faune sauvage.

... pour la défense de l'environnement :

- actions devant les tribunaux en cas d'atteintes à l'environnement.

... pour mener des actions pédagogiques sur la connaissance de la faune sauvage :

- animation de programmes d'éducation pédagogique ;
- encadrement des classes vertes ;
- animation dans les écoles.

## **Mission de représentation officielle de la chasse dans chaque département.**

Les fédérations concourent à des missions d'intérêt général.

Elles interviennent en qualité de conseil auprès des préfets et de :

- la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt ;
- l'Office National des Forêts ;
- l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ;
- la Direction Régionale de l'Environnement ;
- la Chambre d'Agriculture.

## **Lutte contre le braconnage.**

Les fédérations participent à la lutte contre le braconnage et à la surveillance des territoires conformément à la loi. Cette mission est assurée par des garderies de proximité (Gardes particuliers, Agents de FDC).

## **Participation à des actions techniques d'intérêt général.**

recensement des effectifs d'oiseaux sédentaires et migrateurs ;

surveillance sanitaire de la faune ;

information sur la biologie des espèces ;

mise en place d'outils de gestion des populations animales ;

récolte des données dans le cadre des réseaux de surveillance de la faune sauvage.

## **Soutien à des missions de service public.**

préparation à l'examen du permis de chasser ;

constats des dégâts commis par le grand gibier aux cultures ;

instruction et indemnisation des dossiers d'indemnisation de ces dégâts ;

police et surveillance de la chasse.